

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

814.610.1

Modification du....

Projet pour audition

*Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) ;
arrête:*

I

Les annexes 1 et 3 de l'ordonnance du DETEC du 18 octobre concernant les listes pour les mouvements de déchets¹ sont modifiées conformément aux textes ci-joints.

II

Ces modifications entrent en vigueur le

...

Le Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communi-
cation (DETEC)

RO 2005 5149

¹ RS 814.610.1

Liste des déchets

Code	Classification	Description des déchets
<i>Chiff. 3, Chap. 03 01, code 03 01 05 et code 03 01 98</i>		
03 01 05		Déchets de fabrication à partir de bois non traité ni revêtu (résidus de bois)
03 01 98	sc	Déchets de bois autres que ceux visés aux rubriques 03 01 04 ou 03 01 05 (bois usagé)
<i>Chiff. 3, Chap. 13 05, code 13 05 03</i>		
13 05		Contenu de séparateurs eau/hydrocarbures
13 05 03	ds	Boues provenant du curage des dépotoirs de routes
<i>Chiff. 3, Chap. 15 01, code 15 01 10</i>		
15 01 10	ds	Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses et emballages contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux
<i>Chiff. 3, Chap. 16 02, code 16 02 16, code 16 02 96 et code 16 02 97</i>		
16 02 16		Composants retirés des appareils hors d'usage, autres que ceux visés aux rubriques 16 02 15 ou 16 02 97
16 02 96	ds	Composants en matière plastique retirés des appareils hors d'usage
16 02 97	sc	Composants électroniques retirés des appareils hors d'usage, autres que ceux visés à la rubrique 16 02 15 et 16 02 16
<i>Chiff. 3, Chap. 16 08, code 16 08 02</i>		
16 08 02	ds	Catalyseurs usés contenant des métaux de transition dangereux ou leurs composés
<i>Chiff. 3, Chap. 17 01, code 17 01 02</i>		
17 01 02		Briques
<i>Chiff. 3, Chap. 17 02, code 17 02 01</i>		
17 02 01		Abrogé
<i>Chiff. 3, Chap. 19 01, code 19 01 14</i>		
19 01 14		Cendres volantes autres que celles visées à la rubrique 19 01 13

Code	Classification	Description des déchets
<i>Chiff. 3, Chap. 19 10 Titre</i>		
19 10		Déchets produits lors du cisailage ou du broyage de déchets contenant des métaux
<i>Chiff. 3, Chap. 19 10, code 19 10 98</i>		
19 10 98		Déchets de ferraille et résidus de chargement
<i>Chiff. 3, Chap. 19 12, code 19 12 07, code 19 12 96 et code 19 12 98</i>		
19 12 07	sc	Déchets de bois non traité ni revêtu (bois à l'état naturel)
19 12 96	sc	Matériaux fins résultant du tri des déchets de chantier
19 12 98		Déchets de bois autres que ceux visés à la rubrique 19 12 06 ou 19 12 07 (bois usagé)
<i>Chiff. 3, Chap. 20 01, code 20 01 21, code 20 01 40, code 20 01 94, code 20 01 95</i>		
20 01 21	ds	Tubes fluorescents et autres déchets contenant du mercure
20 01 40		Métaux autres que ceux visés à la rubrique 20 01 95
20 01 94	ds	Déchets contenant du mercure autres que ceux visés à la rubrique 20 01 21
20 01 98	sc	Ferraille mélangée non traitée provenant des ménages et des commerces (ferraille de récupération)
<i>Chiff. 3, Chap. 20 03, code 20 03 06</i>		
20 03 06	ds	Boues provenant du curage des dépotoirs de routes

Déchets spéciaux assortis d'un seuil quantitatif

Code	Description des déchets spéciaux	SQ (kg) ²
16 08 02	Catalyseurs usés contenant des métaux de transition dangereux ou leurs composés	200

² SQ (kg) = seuil quantitatif en kg